



Perpignan, le 16 avril 2026

## L'ESSENTIEL DE LA SESSION DU DÉPARTEMENT DU 16 AVRIL 2026

Ce jeudi 16 avril, les élu.e.s de l'Assemblée Départementale se sont réuni.e.s en séance plénière sous la Présidence d'Hermeline MALHERBE. À l'ordre du jour, 28 dossiers en faveur d'un avenir meilleur : extension du périmètre de la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, soutien des projets structurants en faveur d'un tourisme durable et inclusif, soutien aux éleveurs touchés par la dermatose, soutien aux services d'aide à domicile, ou encore soutien des ménages contre la précarité énergétique.



**Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, a ouvert ce temps fort institutionnel :** « *Nous nous retrouvons ce matin pour la 3<sup>e</sup> session de l'année. La précédente était le 19 février avec le vote du budget. Félicitations aux maires élus et réélus.(...) Le Département est très fier d'accompagner une nouvelle fois l'équipage catalan pour participer à la grande fête maritime, ce grand rassemblement méditerranéen à Sète et ce week-end à Port-Vendres un rassemblement fédérateur, qui véhicule une dynamique collective positive, de transmission solidaire que nous partageons ici dans notre département. (...) Hier, à Perpignan, nous avons réitéré notre soutien à la ligne grande vitesse indispensable au développement économique de notre département ! Le contexte international belliqueux est omniprésent avec des conflits et des menaces exacerbées sur fond de crise pétrolière. Il risque d'impacter notre économie avec des conséquences directes et quotidiennes sur les agents et salariés devant utiliser leur véhicule, je pense notamment aux services d'aides à domicile et à tous les intervenants à domicile... Nous y répondons dans un rapport consacré au fonds mobilité en dotant notamment les services autonomie à domicile de véhicules électriques. ».*

Lors de session du 16 avril 2026, les élu.e.s ont voté :

**Préservation du littoral catalan : le Département donne son feu vert**

Le Département émet un avis favorable à l'extension du périmètre de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls, l'une des plus anciennes réserves marines de France. Lancé en 2020, le Département a organisé une

### CONTACT PRESSE

 Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information  
 06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr



large concertation, menée entre janvier 2022 et juin 2023 : pêcheurs, habitants, universitaires, biologistes au laboratoire Océanologique de Banyuls, services de l'État, du Parc naturel marin...ont contribué à l'élaboration de ce projet.

Le nouveau périmètre retenu couvre une superficie de 1 680 hectares soit 1030 hectares supplémentaires par rapport à la surface actuelle. Il englobe le milieu marin entre le cap Béar et la cap Cerbère et prévoit deux nouvelles zones de protection renforcées (ZPR) de 38 et 32 ha, portant à 135 ha au total les surfaces classées.

## Une enquête publique en cours



Le dossier, reconnu de grande qualité par l'instance Nationale, a reçu un avis favorable du Conseil National de la Nature. La procédure avance à grands pas : L'enquête publique préalable à cette extension se tient depuis ce lundi 13 avril jusqu'au 22 mai 2026 sur les communes de Cerbère, Banyuls et Port-Vendres. La première réunion publique se tiendra le 5 mai à 17h à Banyuls (Salle Novelty).

## **Tourisme: le Département lance un appel à projets pour réinventer le tourisme local**

Dans le prolongement de sa stratégie départementale de développement du tourisme et des loisirs, adoptée en 2024, le Département franchit une nouvelle étape en mobilisant les acteurs publics et privés autour d'une vision commune : **faire des Pyrénées-Orientales une destination à la fois responsable et accessible à tous.**

Aude Vivès, vice-Présidente en charge de l'Attractivité et Présidente de l'ADTL66 a insisté sur l'ambition de la Majorité départementale pour le territoire: *« Plus de 7,6 M€ de personnes visitent chaque année notre territoire : la magie est ici ! Nous avons un enjeu stratégique fort, c'est pourquoi nous lançons cet appel à projet. L'objectif est de créer une expérience touristique cohérente et harmonieuse : depuis l'arrivée du visiteur, son hébergement jusqu'à ses déplacements et découvertes, tout en veillant à préserver nos paysages, nos ressources et notre qualité de vie... ».*

### CONTACT PRESSE

 Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information  
 06 09 86 25 77 - [eva.engzell@cd66.fr](mailto:eva.engzell@cd66.fr)



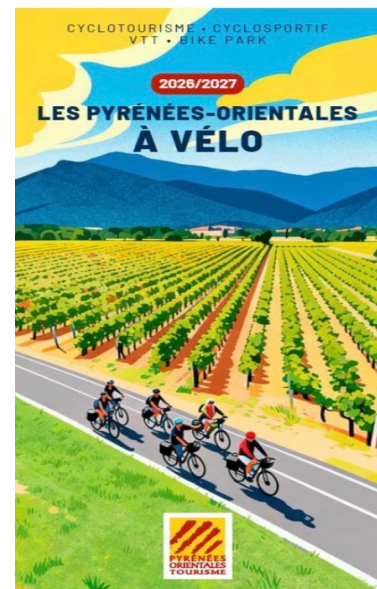


## Trois axes pour créer une expérience touristique complète et repensée :

- Accueillir: Il s'agit de valoriser les entrées de ville et les sites de visites en améliorant l'esthétisme des équipements urbains pour offrir une première impression à la hauteur des atouts du territoire.
- Héberger: Le Département entend encourager la création et la montée en gamme des hébergements touristiques écoresponsables et inclusifs, en phase avec les attentes des voyageurs d'aujourd'hui.
- Se déplacer: L'accent est mis sur les mobilités douces et le cyclotourisme avec le développement et la structuration d'une offre de services adaptés aux cyclotouristes, pilier d'un tourisme bas-carbone.

Les projets devront s'inscrire dans au moins une des trois thématiques.



Le montant de l'aide sera déterminé en fonction de la qualité du projet au regard des critères de sélection (voir Art 4) et pourra varier de 20 % à 80 % des dépenses du projet.



## **Agriculture : Le Département soutient les éleveurs touchés par la dermatose nodulaire**

La filière bovine a été fortement impactée par une épidémie de dermatose nodulaire contagieuse. Les élus du Département avaient exprimé leur soutien et voté, le 22 janvier dernier, une **aide exceptionnelle de 30 000€ pour la prise en charge des frais de vétérinaires obligatoires non couverts par l'État.**

### CONTACT PRESSE

-  Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information
-  06 09 86 25 77 - [eva.engzell@cd66.fr](mailto:eva.engzell@cd66.fr)



Une première répartition de cette aide est réalisée en faveur de **44 exploitations réparties sur tout le territoire** (Bourg-Madame, Saillagouse, Eyne, Sounayas, Fillols, Sahorre, Mosset, Sournia, Montferrer, Corsavy, Reynes, Prats de Mollo, La Bastide, Argelès-sur-Mer etc..)

Thierry Voisin, Conseiller départemental en charge de l'Agriculture: « *Je veux tout d'abord saluer le travail remarquable de nos éleveurs. Bientôt ce sera la montée en estive et ce n'est pas seulement une étape technique: c'est un savoir-faire ancestral, une force pour notre agriculture de montagne et un élément essentiel de l'équilibre de nos territoires. Nous avons choisi d'être pleinement au rendez-vous, avec des mesures concrètes et utiles. Nous avons renforcé les aides d'urgence pour accompagner les exploitations dans cette période clé : alimentation des troupeaux, transport des animaux, organisation logistique. Mais nous avons aussi fait le choix d'agir sur des points très concrets du quotidien des éleveurs. (...) Et au-delà de ces dispositifs, je veux aussi souligner une dynamique positive: celle d'un Département qui soutient, qui investit et qui construit avec la profession des solutions durables.* »



### **Service Autonomie à Domicile : Le Département facilite le déplacement des aides à domicile**

Aujourd'hui dans les Pyrénées-Orientales, 99 150 personnes sont âgées de 60 à 74 ans (20,5 %) et 61 083 de plus de 75 ans (12,7 %). Un accroissement d'un peu plus de 35 % du nombre de personnes âgées dépendantes de plus de 75 ans y est également projeté d'ici 2040.

Face aux difficultés de recrutement et aux forts taux de rotation du personnel des aides à domiciles dans un territoire marqué par le vieillissement de sa population, le Département soutient **13 Services Autonomie à Domicile (SAD) pour notamment l'acquisition de 22 voitures électriques, 9 véhicules sans permis et 58 vélos électriques pour près de 580 000 €.**

Françoise Fiter, vice-Présidente en charge des Personnes Âgées et des Personnes en situation de Handicap: « *L'aspiration de la majorité des personnes âgées ou en situation de handicap à vivre chez elles est un réel enjeu pour la collectivité. Or, nous savons combien le secteur de l'aide à*

#### CONTACT PRESSE

 Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information  
 06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr





domicile est confronté à des problématiques de recrutement. Parmi elles, la question de la mobilité, avec la nécessité de couvrir le territoire se pose avec acuité. Cet appui aux SAD est donc particulièrement bienvenu en cette période de hausse continue des carburants.

L'objectif : faciliter les déplacements des aides à domicile, particulièrement en milieu rural et améliorer leur condition de travail.

## **Précarité énergétique : le Département renforce son action en créant le Fonds d'Aide aux Travaux pour la Maîtrise de l'Énergie (FSATME)**

Environ 36 000 ménages des Pyrénées-Orientales sont concernés par la précarité énergétique, soit 15 % de la population, locataires ou propriétaires. Le Département mène, depuis 2014, une stratégie de lutte contre la précarité énergétique. Les services du Département ont réalisé des diagnostics dans près de 2 000 logements. Depuis 2022, le Service Local d'Intervention à la Maîtrise de l'Énergies (SLIME) est venu renforcer l'accompagnement du Département.



Martine ROLLAND, Conseillère départementale en charge de l'Environnement :  
« La rénovation énergétique est un enjeu fort pour le territoire : lutte contre le changement climatique, gain de pouvoir d'achat des foyers par la baisse des factures d'énergies, rénovation des logements. La précarité énergétique engendre des conséquences lourdes pour la santé, l'exclusion sociale...Le Département déjà très mobilisé, souhaite renforcer son action en créant une aide complémentaire : le FSATME pour les petits travaux. ».

Ce nouveau fonds permettra de financer des travaux que les dispositifs existants ne couvrent pas : isolation, protection solaire, travaux d'électricité, remplacement de chauffage, sanitaire.

## **Protection de l'Enfance : le Département organise les Assises de la Protection de l'Enfance**

Le Département organise la deuxième édition des Assises départementales de la protection de l'enfance le jeudi 4 juin 2026 au centre culturel de Cabestany.

### CONTACT PRESSE

 Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information  
 06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr



L'évènement portera sur l'autonomisation des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) qui sont particulièrement vulnérables au moment de leur passage à la majorité et confrontés à des difficultés sociales, éducatives et psychologiques spécifiques.

Cette journée est co-construite et sera co-animée par la Direction Enfance Famille et les jeunes du comité de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE 66).

Madeleine Garcia-Vidal en charge de l'Enfance Famille: « Ces assises rassembleront plus de 300 professionnels de la protection de l'enfance et de l'insertion sociale et professionnelle pour échanger sur les outils et dispositifs existants d'accompagnement. Elles seront également un lieu de participation active des jeunes du comité de l'ODPE 66, ce qui permettra d'avoir une vision globale. »



L'accueil café et le déjeuner seront assurés par des jeunes en formation en restauration et accompagnés par des mesures de protection (Restaurant de l'UEA – PJJ de Perpignan et l'école hôtelière de la MECS du Roussillon).

## **ET AUSSI...**

Lors de la Commission Permanente a également été voté un total de 349 200€ d'aides à la plateforme de mobilité solidaire WimOOV, à l'ADPEP 66 – Centre de Formation d'Accompagnement et de Formation pour son auto-école sociale, à Solidarité action pour son auto-école sociale, à l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) pour son offre mobilité, à l'Atelier Mécanique Solidaire et à la Casa Bicicleta.

Le Département facilite l'accès à une mobilité autonome des allocataires du RSA, enjeu fort pour le retour vers l'emploi. Au-delà du financement d'actions concrètes de ses partenaires, Le Département intervient en apportant son expertise et en favorisant l'accès de tous à l'information dans ses Maisons sociales de Proximité et en mettant à disposition sur le site [objectifinsertion.66.fr](http://objectifinsertion.66.fr), un annuaire géolocalisé des acteurs locaux et une foire aux questions actualisée sur les aides et dispositifs proposés.



### **CONTACT PRESSE**

 Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information  
 06 09 86 25 77 - [eva.engzell@cd66.fr](mailto:eva.engzell@cd66.fr)



Depuis 2022, le Département a marqué un tournant dans la conduite de sa politique d'insertion avec son choix, en accord avec l'État, d'expérimenter une recentralisation de la gestion et du financement du RSA ; Grâce aux marges de manœuvres dégagées, le Département a boosté ses actions de proximité en faveur de l'insertion sociale et professionnelle ainsi que sa dynamique partenariale assurant un maillage du territoire efficace.

## CONTACT PRESSE

-  Eva ENZGELL, *Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information*
-  06 09 86 25 77 - [eva.engzell@cd66.fr](mailto:eva.engzell@cd66.fr)